

Commune de RUEIL LA GADELIERE

Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal Du 23 novembre à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 novembre 2017 à la mairie à 19h sous la présidence de Madame Poulet Françoise, Maire.

Présents : Mmes CARMOIN Stéphanie, DESBOIS Nelly, GONDARD Joëlle, GUILLEMAND Noëlle, HAAS Agnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, POULET Françoise,
Mrs : GODEFROY Jean-Louis, M.MAHAUT Eric, MONNIER Didier, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich.

Absente : LESNIAK Charlotte,

Le Conseil Municipal désigne Madame Patricia HOUVET secrétaire de séance.

Approbation du PV du 26 septembre 2017

Après lecture du procès verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Indemnités de conseil des trésoriers pour l'année 2017

Comme chaque année, il nous ait demandé de verser l'indemnité de conseil du trésorier. Cette année 3 trésoriers se sont succédés. Une indemnité à 100% représente un montant de 318,11€ à répartir au prorata.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable au versement de l'indemnité à 100% versé au prorata.

Vote : à l'unanimité

Produits irrécouvrables, admission en non-valeur

La trésorerie de Dreux nous demande l'admission en non-valeur de pièces irrécouvrables d'un montant de : 175,27€. Il s'agit de 2 factures d'eau datant de 2008.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Décision modificative n°1

Les dépenses imprévues d'investissement, prévues au budget, dépassent les 7,5% des dépenses réelles d'investissement. Il est donc nécessaire d'effectuer une décision modificative :

Cpte 020 : - 1400 €

Cpte 2158 : + 1400 €.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Demande de saisine du Préfet de l'Eure

Suite aux désaccords sur les conditions de retrait des communes membres de l'INSE27, madame le Maire demande aux conseillers d'accepter cette saisine.

Après avoir délibéré, les membres du Conseils émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Demande d'abattement d'une partie de la taxe foncière du non-bâti au titre de jeune agriculteur

Les jeunes agriculteurs peuvent bénéficier, pendant les 5 années suivant leur installation, d'un dégrèvement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sous certaines conditions.

Une jeune agricultrice qui cultive 5ha sur notre commune et qui répond aux conditions, nous a présenté sa demande. Cet abattement représente une somme de 60€ /an. Madame le Maire propose d'accepter cette demande et sollicite les conseillers.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident d'accepter cette demande.

Vote : à l'unanimité

Prolongation du contrat de madame FARIA

Madame Faria travaille 7h/semaine et son contrat se termine fin décembre. Madame le Maire demande le renouvellement de son contrat pour 6 mois.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire a reçu une invitation du conseil d'administration de l'ADMR pour le 30/11. Madame Desbois se propose pour assister à cette réunion.
- Madame le Maire informe que le bulletin AGGLORAMA sera distribué par l'Agglo de Dreux en décembre. Ce bulletin fournira de nombreuses informations sur notre entrée dans l'Agglo.
- Madame le Maire demande aux conseillers de photographier les routes présentant des problèmes et de les adresser à la mairie.
- Monsieur Mahaut informe les conseillers des conclusions de la réunion du SIADEP : une étude est en cours afin d'envisager une refonte totale du réseau d'eau entre le puits de l'Eglise et le château d'eau de Beauche. Le budget envisagé est de 2 000 000€ avec la possibilité de subventions à hauteur de 50%.
- Madame Gondard nous informe que la Gendarmerie met en garde les habitants : de faux vendeurs de calendriers sévissent sur la région.

Fin du Conseil à 20h 40.